

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Date : 12 septembre 2022
Heure : 19 h
Lieu : Gymnase école Roy

ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil de la présidente
2. Mot de bienvenue de la direction
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (par la présidente)
4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée (par la présidente)
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2021 (par la présidente)
6. Portrait des écoles 2022-2023 (par la direction)
 - 6.1. Clientèle à ce jour
 - 6.2. Organisation scolaire
7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents
8. Lecture et adoption du rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement (par la présidente)
9. Élection des membres du conseil d'établissement
 - 9.1. Procédure d'élections
 - 9.2. Nomination d'un président d'élection (direction)
 - 9.3. Élection des postes disponibles pour l'école Roy et Joly
 - 9.3.1. 3 postes de deux ans à combler (2 parents de Joly et 1 parent de Roy)
 - 9.3.2. 1 poste d'un an à combler (à la suite du départ d'un membre-parent)
 - 9.4. Nomination du représentant au comité de parents et son substitut
 - 9.4.1. Signature du formulaire
10. Formation de l'organisme de participation de parents (O.P.P.)

Parmi les parents présents à l'assemblée générale, nous ferons tirer 4 prix : le paiement de la facture des cahiers d'activités

10.1. Roy

10.2. Joly

11. Période de questions

12. Autres points

12.1. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (11 octobre 2022)

13. Levée de l'assemblée

Cindy Simard, présidente par intérim